

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'augmentation de la capacité de production de l'unité de lavage de citernes "DELISLE SAS" basée sur la commune de Foucherans, impliquant une augmentation du volume d'eau utilisé.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DELISLE SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ANDRE Paulo, Responsable QHSE

RCS / SIRET

3 8 3 4 9 3 4 0 0 0 0 2 4 6

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ^a . Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	Le projet est concerné par la rubrique 2795 de la nomenclature des installations classées du code de l'environnement. Il sera soumis à autorisation dans la mesure où la quantité d'eau à mettre en œuvre pour la station de lavage des citernes par DELISLE SAS est supérieure à 20 m ³ /j.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site de Foucherans de la société DELISLE SAS concerne une station de lavage de citernes routières après transport de produits alimentaires ou de produits chimiques. La station de lavage est déjà existante et composé d'une piste de lavage alimentaire et deux pistes de transferts.

Dans le cadre du projet, elle sera composée de 3 pistes de lavage couvertes hors gel et à 5 têtes rotatives chacune, soit une piste équipée dédiée à l'industriel, une piste équipée dédiée à l'alimentaire, une troisième piste dédiée au transfert.

Aucun projet d'extension ni de démolition n'est prévu sur le site déjà existant et en service.

Une piste de lavage extérieur avec des lances hautes pressions est déjà présente.

Un système de traitement adapté à la gestion des rejets aqueux va être mis en place afin de répondre aux limites de rejets nous liants à la commune de Foucherans.

4.2 Objectifs du projet

Le site de Foucherans est actuellement soumis à déclaration pour la rubrique 2795.

Afin de poursuivre leur exploitation et répondre aux besoins croissants de leur activité au titre de la rubrique 2795 de la nomenclature des ICPE, l'objectif pour le site de Foucherans est de pouvoir augmenter cette capacité à 100 m³/j et souhaite à cet effet être soumis à autorisation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun travaux d'extension ni de démolition n'est envisagé. Un système de traitement adapté à la gestion des rejets aqueux sera mis en place afin de répondre aux limites de rejets nous liants à la commune de Foucherans.

Le site est déjà existant.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité concerne le lavage des citernes routières aussi bien à l'intérieur et extérieur et après transport. Le mode d'approvisionnement en eau et les procédures de lavages pour les citernes resteront inchangés.

Le lavage de ces citernes nécessite la production d'eau chaude (chaudière et générateur de vapeur à gaz dont la puissance totale est de 0.710 MW).

L'augmentation de la capacité de lavage des citernes entrainera une augmentation des rejets industriels aqueux dans le réseau public. Une révision de la convention de rejet de la STEP concernant le débit rejeté dans le réseau sera réalisée ainsi que l'ajout du système de traitement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet d'augmentation de la capacité de lavage de la station de lavage entrainera une augmentation des rejets aqueux d'eaux de lavage dans le réseau public. Un débit de rejet d'environ 100 m³/j est aujourd'hui souhaité par la société pour sa station situé sur la commune de Foucherans.

Le projet sera ainsi soumis à une procédure d'autorisation sous la rubrique 2795 relative au lavage extérieur et intérieur de citernes de transport de matières alimentaires, de substances ou mélange dangereux mentionnés à l'article R. 511-10, ou de déchets dangereux.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	4180 m ²
Quantité d'eau mise en oeuvre	100 m ³ /j

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

13 Rue des chauchoux,
39 100 Foucherans

Coordonnées géographiques¹

Long. 05° 27' 09" E Lat. 47° 04' 17" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF TYPE 1 : situé à 3.3 km au nord - MONT DE CHAMPVANS - 430015592 ZNIEFF TYPE 2 : situé à 1.1 km au sud-est - LA BASSE VALLEE DU DOUBS EN AVAL DE DOLE - 430002214
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sans objet
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'arrêté de protection biotope le plus proche du site se situe à environ 2.3 km au sud (Grèves et Iles du Doubs entre Asnans-Beauvoisin et Choisey (Pont de Choisey) : FR3801056)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site ne se situe pas à proximité d'un littoral
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc national n'est localisé à proximité directe du site. Le parc national le plus proche se trouvant à environ 6 km au sud, le fonctionnement actuel et futur de la station de lavage n'aura pas d'impact sur cet espace.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La 4ème génération du Plan de prévention du bruit dans l'environnement est en vigueur sur l'ensemble du département du Jura. Il concerne les routes nationales non concédées (RN5 situé à 200m à l'est), les routes départementales et les voies communales ainsi que les autoroutes A 36, A 391 et A 39 (situé à 1.2km à l'ouest). Des mesures acoustiques sont prévus dans le cadre du dossier d'autorisation.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté à : - 1 km à l'est de la maison des ursulines de doles à Choisey (site partiellement inscrit) - 1,2 km à l'est du chateau de Menthon à Choisey (site partiellement classé et inscrit) - 1.5 km à l'ouest du chateau de Parthey à Choisey (site inscrit)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans une zone humide référencée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Foucherans est couverte par un Plan de Prévention des Risques Inondations approuvé le 9 février 2007. La zone concernée la plus proche se situe à 600m au nord-ouest du site. La commune n'est, à ce jour, pas couverte par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté à : - 1 km à l'est de la maison des ursulines de doles à Choisey (site partiellement inscrit) - 1,2 km à l'est du chateau de Menthon à Choisey (site inscrit) - 1.5 km à l'ouest du chateau de Parthey à Choisey (site inscrit)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est "Basse vallée du Doubs" (ref : FR4312007), situé à 1.2 km à l'est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté à : - 1,2 km à l'est du chateau de Menthon à Choisey (site partiellement classé)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet. Les eaux de lavage proviennent du réseau d'adduction AEP.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans la mesure où aucune extension du site n'est envisagée et que le rejet des eaux usées se fait via le réseau pour rejoindre la station d'épuration pour traitement, aucun impact du projet n'est attendu sur la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 1.2km de la Natura 2000 "Basse vallée du Doubs" (ref : FR4312007). Le site est déjà existant et aucune extension n'est prévue. Un système de traitement adapté à la gestion des rejets aqueux va être mis en place afin de répondre aux limites de rejets nous liants à la commune de Foucherans. Les eaux usées après traitement vont se rejeter dans le réseau puis dans la station d'épuration communale avant rejet vers le milieu naturel.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Foucherans n'est pas concernée par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Foucherans n'est concernée par aucun mouvement de terrain. Le risque de séisme y est faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de lavage sont traitées par une unité de traitement avant rejet dans le réseau.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du fait de l'activité du site, elle génère un trafic qui est induit par le transport des camions et des citernes.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bruit émis sur le site est lié au trafic et aux installations techniques.
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site se trouve dans une zone industrielle.</p> <p>Aucune habitation ne se trouve aux alentours du site.</p> <p>De plus, le site ne génère pas de nuisances olfactives</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site engendre des émissions lumineuses pour l'éclairage des voies de circulations et de la plateforme.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site possède une chaudière et un générateur de vapeur dont la puissance totale est de 0.75MW.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les effluents traités sont rejetés dans la STEP via le réseau d'eaux usées.</p> <p>Les eaux pluviales sont redirigées vers l'étang de la commune de Foucherans.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de lavage sont récupérées et traitées via une unité de traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les premiers déchets de lavage sont envoyés en centre de méthanisation.</p> <p>Les boues récupérées sont envoyées en centre agréé.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne concerne aucune extension ni travaux. L'objectif principal étant d'augmenter les capacités de lavage face à la croissance d'activité de Delisle SAS. Afin d'avoir un impact faible sur l'environnement, les effluents ne sont pas directement rejetés vers le milieu naturel. Une unité de pré-traitement est installée et permet d'effectuer un pré-traitement sur les eaux de lavage via un système dégraisseurs/déboueurs/séparateurs d'hydrocarbures qui sont chargées en détergents et en hydrocarbures, qui sont difficiles à dépolluer en station d'épuration. Par la suite, un système de traitement adapté aux futures volumes et type de citernes va être mis en place. Dans la mesure où les rejets vers le réseau sont plafonnés pour les stations de lavage, les rejets aqueux subissent des prélèvements pour contrôle semestriel.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'ensemble des éléments renseignés dans le formulaire, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Le site est déjà existant et la présente demande ne comprend aucunement une extension de site. De ce fait aucun impact sur des espaces naturels potentiellement à proximité du site n'est envisagé. De plus les effluents du site sont pré-traités en amont avant rejet dans le réseau.

Les quantités de lavage actuellement mises en œuvre sont de 19 m3/j et celles envisagées avec la mise en œuvre de l'autorisation sera de 100 m3/j. De ce fait aucun impact significatif nouveau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Foucherans

le, 31/10/2022

Signature



